



STAGE – ANNEE 2019
ECLAIRCISSEMENT MECANIQUE DU POMMIER

Date
18/09/2017

Durée	6 mois
Période	De Mars/Avril 2019 à Août/Septembre 2019 (possibilité d'adaptation)
Lieu	Ctifl de Lanxade – 24130 Prignonrieux – 6 km de Bergerac et 90 km de Bordeaux
Contexte	<p>L'éclaircissage du pommier est une opération majeure très complexe dans la gestion technique et économique du verger.</p> <p>Afin de compléter les techniques actuelles (essentiellement chimiques et manuelles) employées par les arboriculteurs, l'éclaircissage mécanique est une stratégie encore récente en cours de développement au niveau des professionnels.</p> <p>A ce jour, l'éclaircissage mécanique du pommier est réalisé uniquement avant la floraison des arbres. L'arrivée d'un nouvel outil : Eclairvale ouvre de nouvelles perspectives d'éclaircissage sur jeunes fruits. Ainsi plusieurs recherches sont développées sur le choix des variétés & porte-greffe, la conception du verger, de l'outil afin d'adapter Eclairvale à la pomme de table.</p>
Travaux à réaliser par le stagiaire	<p>Les objectifs des travaux conduits au Ctifl de Lanxade en 2019 seront :</p> <p>D'approfondir les connaissances de l'éclaircissage mécanique post floral à l'aide d'un nouvel outil Eclairvale (stades d'intervention & étude de nouvelles barres, évaluation des meurtrissures selon la vitesse et la forme de conduite des arbres.</p> <p>Travaux du stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- A partir d'un protocole établi, mise en place des essais dans un verger sur le centre de Lanxade.- Observations de l'efficacité d'éclaircissage & de la qualité d'éclaircissage (meurtrissures) en fonction des réglages de l'outil Eclairvale. Interprétation et synthèse des résultats.- Mémoire / Rapport
Profil	<p>Niveau Bac+5 ou Bac+3 /+4 de formation Ingénieur Agri/Agro ou Universitaire en physiologie ou biologie.</p> <p>Le candidat devra de préférence apprécier le travail sur le terrain (50%), et l'analyse des résultats (50%), être rigoureux, autonome et avoir une bonne prise d'initiative. Le permis B est souhaité.</p>
Conditions	<p>Gratification mensuelle calculée sur la base légale en vigueur (3,75 € de l'heure, révisable au 1^{er} Janvier 2019)</p> <p>Possibilité d'hébergement et Chèques Déjeuner</p>
Contact	Laurent ROCHE – ☎ 05 53 58 00 05 – ✉ roche@ctifl.fr